



Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Communauté de communes
du Montbardois

Démographie et habitat

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- Le territoire connaît une diminution progressive de sa population depuis les années 80 causée par la baisse du solde naturel (rapport entre les naissances et les décès). Cette **décroissance longue s'est accélérée ces dernières années** avec la baisse marquée du solde migratoire (rapport entre les arrivées et les départs) ;
- Le diagnostic met également en évidence des mutations démographiques, qui se traduisent par un **desserrement des ménages** et une **augmentation croissante de la part de personnes âgées au sein de la population**. Parallèlement, le parc de logements, marqué par la prépondérance de grandes maisons, apparaît de plus en plus inadapté au regard de l'évolution des besoins de la population.
- **La production de logement est de moins en moins dynamique** et se concentre dans les communes de la frange Sud du territoire. Dans le même temps, le centre-ville de Montbard et les centre-bourgs connaissent un problème d'attractivité du parc existant qui se caractérise par la **hausse de la vacance des logements**.
- Les parcours résidentiels se caractérisent par une **prépondérance des circuits internes** à la Communauté de communes du Montbardois, ce qui traduit **un fort ancrage des habitants sur le territoire**.



-1,32%
taux d'évolution
annuel moyen de
la population entre
2016 et 2022



1,9 personne
par ménages en
moyenne en 2022



71% des
logements ont
4 pièces ou plus



38% des
résidents du
territoire ont 60 ans
ou plus.

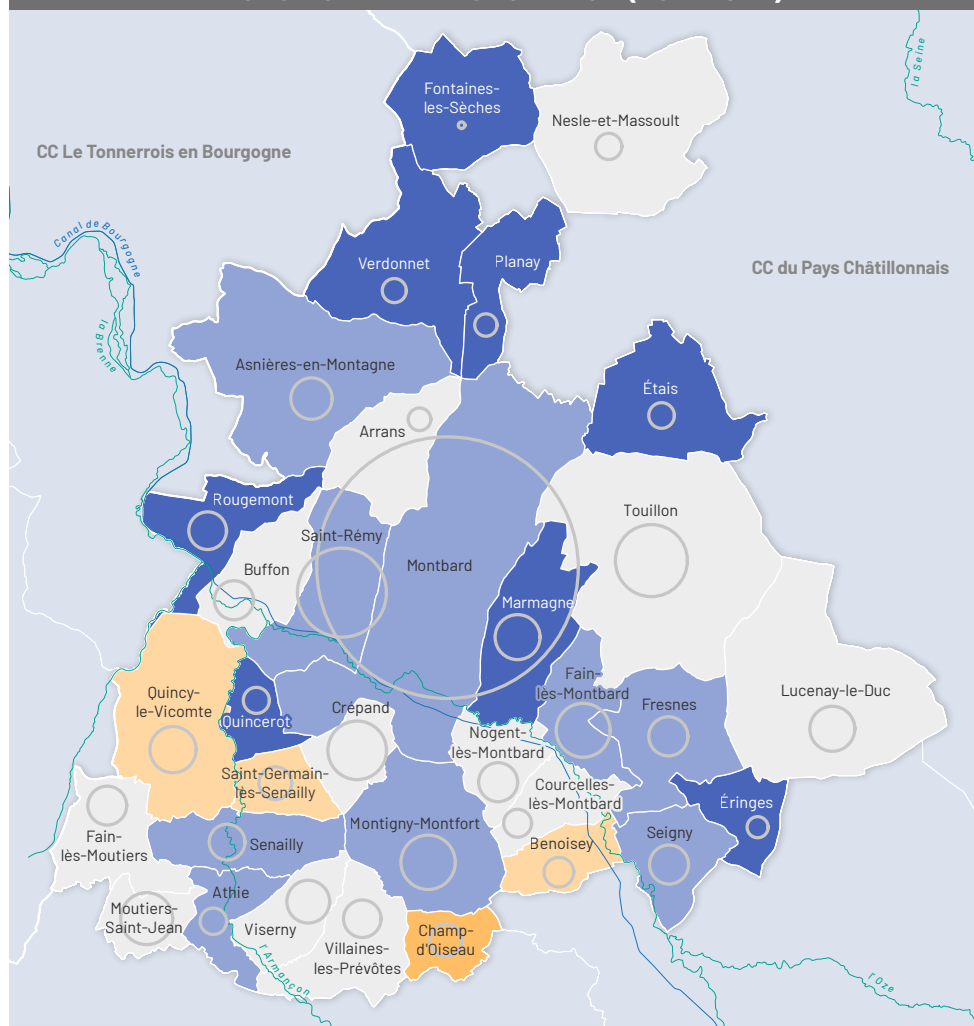


46% de la
population habite
à Montbard

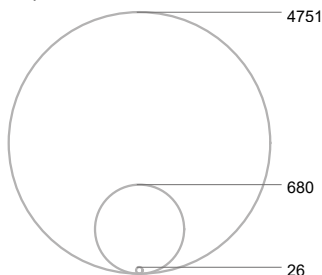
LES PREMIERS ENJEUX

- La mobilisation pour préserver l'attractivité du pôle centre de Montbard et conforter son rôle d'irrigation pour l'ensemble du territoire
- La diversification de l'offre de logements (en taille et en statuts d'occupation) pour répondre aux évolutions des besoins de la population
- Le développement d'une offre de logements adaptée, en particulier pour les jeunes et les personnes âgées
- La mobilisation du potentiel de logements existants (logements vacants, potentiels de densification, friches ...) pour répondre aux besoins tout en visant un objectif de sobriété foncière.

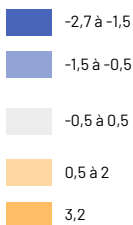
ÉVOLUTION DE LA POPULATION (2011-2022)



Population en 2022



Taux d'accroissement
annuel moyen (2011-2022)



Diminution

Augmentation

CC du Pays d'Alésia et de la Seine

2 km

Source : ION BD TOPO, INSEE RP2022 •
Réalisation : Ville Ouverte, juillet 2025

Économie et services

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- Le territoire est localement **une importante terre d'emplois** qui rayonne au-delà des frontières de la CCM grâce à un tissu économique principalement porté par l'industrie de pointe de la Metal Valley et l'administration publique. **Le tissu économique subit toutefois des transformations** : dépendance du secteur industriel des dynamiques macro-économiques, développement du secteur tertiaire.
- Bien que le territoire perde des actifs, du fait du vieillissement de la population, **les ouvriers restent la première catégorie socioprofessionnelle** du territoire.
- **Le territoire accueille de nombreux services, équipements et commerces** qui se concentrent principalement à Montbard, assurent une offre quotidienne pour l'ensemble du territoire et captent l'essentiel des achats des habitants du territoire. Toutefois, le développement de la grande distribution et du «discount» sur le territoire se réalise au détriment du commerce de proximité.
- **En matière d'équipement, l'offre éducative est suffisante**, au contraire de **l'offre de santé qui connaît une saturation** qui tend à s'accroître avec l'augmentation du nombre de personnes âgées sur le territoire.



61,4% des actifs de la CCM travaillent au sein même du territoire intercommunal



105 emplois pour 100 actifs résidents dans le Montbardois



32,1% des actifs du Montbardois sont des ouvriers



62% du pouvoir d'achat des Montbardois est capté au sein de la zone de chalandise de la CCM



147 places en EHPAD sur le territoire

LES PREMIERS ENJEUX

- Le développement de l'aide à la personne et l'adaptation de l'offre de santé au vieillissement de la population.
- Le soutien des secteurs historiques du territoire et la diversification de l'économie (développement de la sphère présentielle, structuration de l'offre touristique) pour offrir de nouveaux débouchés et emplois
- La revitalisation de l'offre commerciale et le maintien de l'offre d'équipements de proximité de Montbard, essentielles pour répondre aux besoins de l'ensemble des habitants.
- L'accompagnement et l'adaptation de la formation aux besoins futurs des jeunes pour renouveler la population des actifs sur le territoire.



La Metal Valley à Montbard, source : Le Bien Public



Rue Edmé Piot à Montbard



EHPAD de Moutiers-Saint-Jean, source : fédération hospitalière de France

Mobilités

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- La compétence mobilité est détenue par la Région Bourgogne Franche-Comté, qui met en place une politique de développement de modes de transports **alternatifs à la voiture et de rabattement vers la Gare de Montbard**.
- Le Montbardois bénéficie en outre d'une **bonne desserte routière** et de la présence d'une infrastructure de transport structurante grâce à la **ligne TGV qui relie Lyon et Paris et aux TER**.
- Les mobilités s'organisent autour de Montbard et de sa gare, mais, malgré sa diversité (transports en commun, covoiturage, garage à vélos), l'offre reste marginale dans les pratiques de mobilités.
- Ainsi, **la voiture est le principal mode de transport** des habitants du Montbardois. La faible densité d'alternatives à la voiture et le manque d'infrastructures dédiées et sécurisées contraignent les ménages à utiliser la voiture de manière au moins quotidienne.
- Au-delà des mobilités quotidiennes, **le territoire possède des infrastructures de mobilités de loisirs et de tourisme**, comme le canal de Bourgogne et sa vélo route qui accueillent un tourisme d'itinérance.



83% des ménages possèdent au moins une voiture



>1h c'est le temps moyen en train pour rejoindre Dijon et Paris depuis Montbard



1 service de Transports à la Demande (TAD)

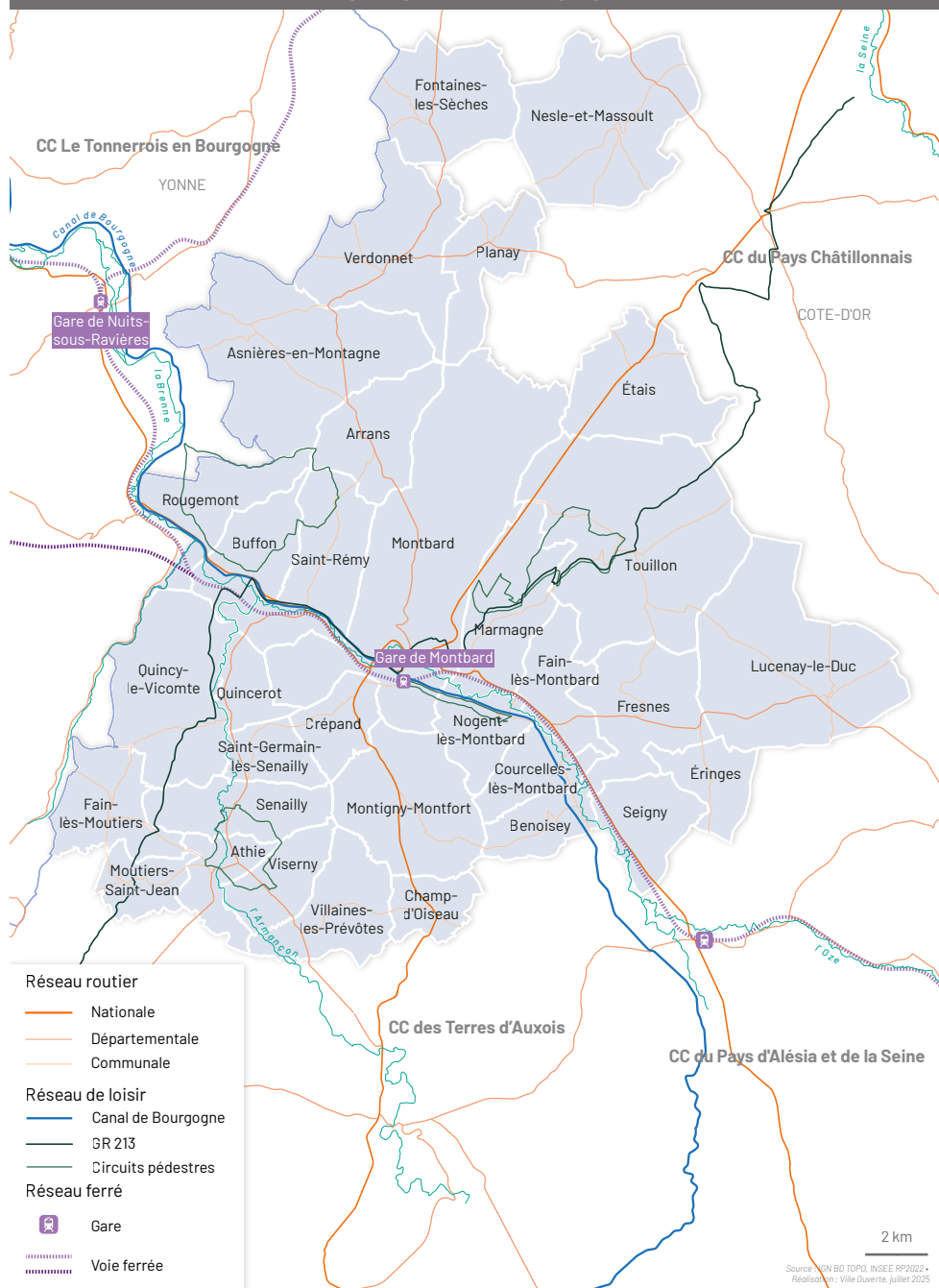


>4% des actifs utilisent le vélo pour des trajets domicile / travail de moins de 5 kilomètres

LES PREMIERS ENJEUX

- Le développement d'alternatives à la voiture individuelle et d'infrastructures pour les déplacements quotidiens
- Le développement de l'offre de rabattement de transports en commun, de covoiturage et de vélo vers la gare de Montbard depuis tout le territoire
- La structuration d'une offre touristique autour de la desserte ferroviaire du territoire et de la véloroute du Canal de Bourgogne dans la perspective du développement touristique du territoire.

RÉSEAUX DE TRANSPORT



Ressources

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

DES RESSOURCES EN EAU À SÉCURISER

- Un réseau hydrographique dense et diversifié, mais des milieux aquatiques et humides vulnérables face aux **pollutions** (nitrates, azote, phosphore) et aux **altérations** touchant le débit, le tracé et la libre circulation des espèces.
- Des pollutions qui affectent aussi la qualité de l'eau potable, impliquant des mesures telles que des **captages prioritaires** (actions nécessaires) et **sensibles** (vigilance et prévention), des périmètres de protection pour la plupart des 30 captages du territoire afin de lutter contre les pollutions ponctuelles.
- **Un manque d'interconnexions physiques** entre les réseaux, malgré des échanges ponctuels de volumes entre collectivités, qui isolent des communes, créant des ruptures d'approvisionnement critique lors des sécheresses (2025).
- Un **raccordement de 11 communes** à 7 stations d'épuration (dont 2 hors territoire), parallèlement, l'assainissement non collectif est marqué par de nombreux dispositifs non conformes et un manque de connaissances.



50 cours d'eau

91 zones humides

10 étangs et une cinquantaine de mares



2 captages prioritaires et 6 sensibles



5 stations d'épuration sur le territoire



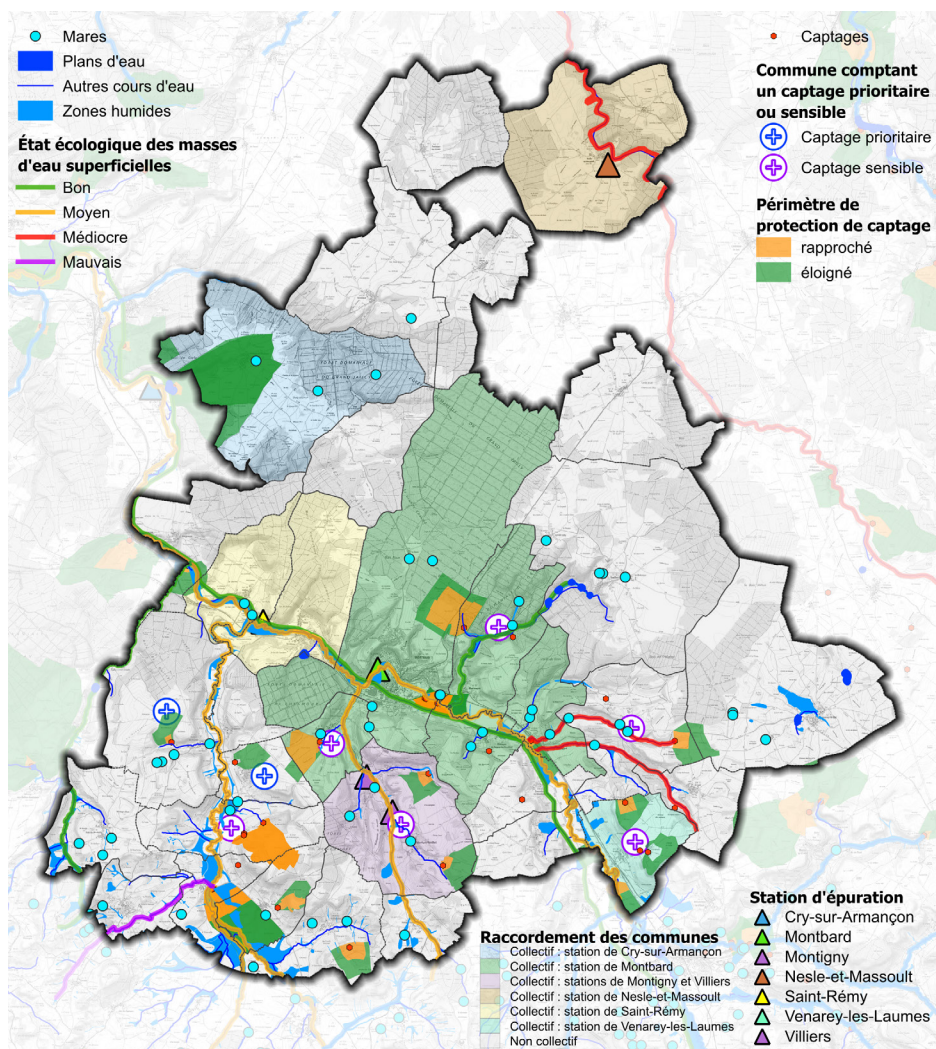
1 diagnostic global ANC mené par la CCM

DES RESSOURCES EN ÉNERGIE À DÉVELOPPER

- Un territoire aux profils énergétiques contrastés qui reste dépendant des **énergies fossiles** (37 % de pétrole, 30 % de gaz), générant des émissions de **gaz à effet de serre** principalement issues de l'industrie, du transport et de l'agriculture.
- La production d'énergies renouvelables est inégalement répartie et freinée (éoliennes principalement) par des **contraintes militaires et patrimoniales** (site d'Alésia et statue de Vercingétorix).



Importance de la préservation des **puits de carbone** : Milieux naturels disposant d'un stock (passif, constitué) de carbone dans les sols et la biomasse, et d'une capacité de séquestration (active, estimable par an), par exemple via la croissance des végétaux.



LES PREMIERS ENJEUX

- La protection des éléments de la trame bleue (zones humides...)
- L'amélioration de la qualité des cours d'eau et lutte contre les pollutions diffuses
- L'adéquation entre les besoins, les ressources et les capacités du territoire (eau potable, traitement des eaux usées, défense incendie...)
- Le développement de stratégies de décarbonation (efficacité industrielle, rénovation thermique, mobilité décarbonée...)
- La poursuite du déploiement global d'énergies renouvelables
- La résilience par la nature en préservant les puits de carbone et en adaptant les milieux urbains au réchauffement via la végétalisation et la désimperméabilisation.

Risques et nuisances

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- Un territoire principalement concerné par le **risque d'inondations**, de **ruissellements**, de **retrait-gonflement des argiles** et de **feux de forêt** lié à la présence de grands massifs boisés vulnérables aux évolutions climatiques.
- Des risques technologiques modérés du fait de la présence d'installations classées et du risque de **rupture d'ouvrage hydraulique** majeur (barrage du lac du Pont, réservoir de Grosbois) qui concernent 10 communes.
- Le Montbardois est traversé par des infrastructures structurantes (voie ferrée Paris-Marseille, RD905, une canalisation de gaz, lignes électriques à haute tension) et marqué par une activité industrielle, induisant des **nuisances** (sonores notamment) et **pollutions localisées** qui nécessitent une surveillance active des sols et des eaux souterraines.
- Une **qualité de l'air** jugée satisfaisante, mais restant vulnérable aux émissions agricoles (ammoniac) et au chauffage domestique (particules fines).



20 communes avec au moins une catastrophe naturelle reconnue



1 Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)



73 cavités souterraines recensées



44 installations classées dont 2 SEVESO Seuil bas à Montbard



5 Sites ou sols pollués

ENJEUX

- La prise en compte de l'**aléa inondation** et des zonages réglementaires.
- La prévention du **ruissellement** et de l'érosion (maintien des couverts arborés, gestion des eaux pluviales, limitation de l'imperméabilisation).
- Le maintien des espaces d'habitat à distance des **infrastructures dangereuses et bruyantes**.
- La limitation de l'exposition des populations à un **air dégradé** (particules fines, ozone)
- La poursuite des actions en faveur des **modes doux** et d'apaisement de la circulation.
- La poursuite de la dynamique de **réduction des déchets** et d'amélioration du volume de tri sélectif.



**Direction
Départementale
de l'Équipement
de la Côte d'Or**



**Service d'Aménagement
du Territoire
Département de la Côte d'Or**

**PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS
PREVISIBLES D'INCENDIE PAR DEBOORDEMENTS
DE LA BRENNIE**

COMMUNE DE MONTBARD

CARTE DU ZONAGE REGLEMENTAIRE

Légende

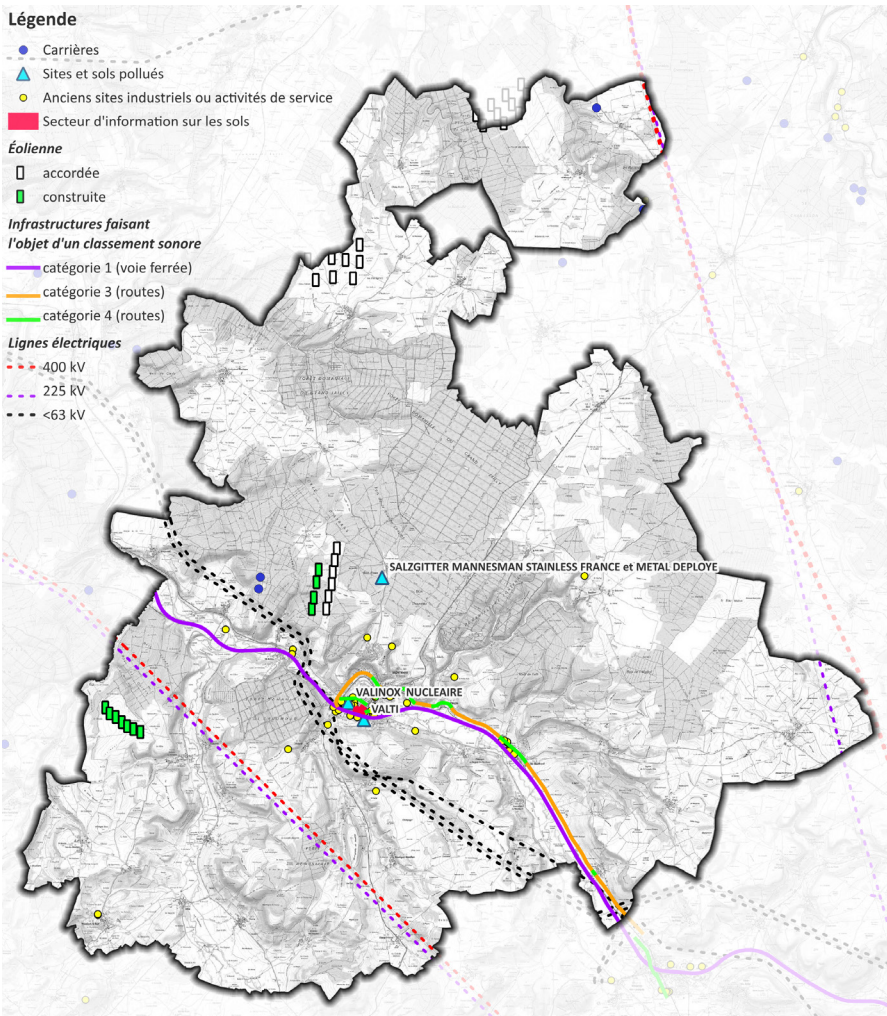
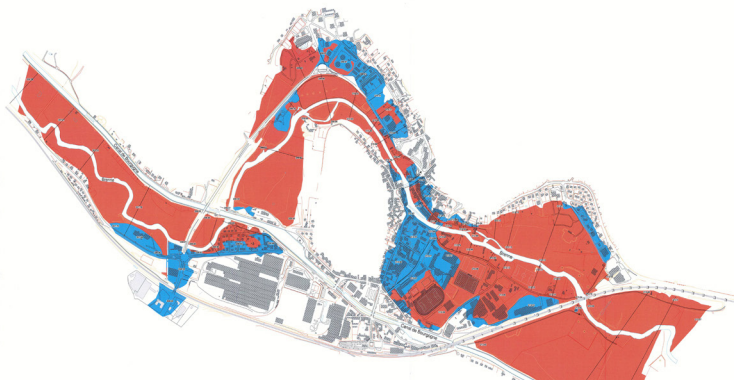
Risques réglementaires
■ Zone rouge
■ Zone bleue

Cotes de vigilance
■ Zone rouge
■ Zone bleue

Autres
■ Zone verte
■ Zone jaune

Autres
■ Zone rouge
■ Zone bleue

Établi le : octobre 2018
 Approuvé le : 31 mai 2019
 Échelle : 1:50 000



Paysage et patrimoine

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- **L'intensification des pratiques agricoles perturbe l'équilibre entre les espaces ouverts et les espaces fermés** qui caractérise le Plateau du Duesmois notamment. Les coteaux se ferment, tandis que les plateaux s'ouvrent.
- L'Auxois se caractérise par une occupation du sol diversifiée et étagée, mêlant boisements, cultures, mais aussi vignes et vergers. **La disparition progressive de ces motifs paysagers conduit à une simplification du paysage.**
- **Les emprises bâties créées à partir de la seconde moitié du XX^e siècle n'ont généralement pas fait l'objet d'une véritable réflexion quant à leur insertion paysagère et leur respect des logiques urbaines préexistantes.** Ce phénomène est particulièrement marqué s'agissant des bâtiments agricoles, qui ont bien souvent engendré des ruptures visuelles, d'échelle et de typologie en périphérie des bourgs.
- Une partie des tissus bâtis anciens agricoles du Montbardois est dégradée, voire ruinée. Cette dégradation reflète **une inadéquation des constructions vernaculaires avec les usages contemporains**, et confère au Montbardois **l'image d'un territoire en déprise, peu dynamique.**
- **Le Montbardois fait l'objet d'un déploiement de filières ENR sur son territoire.** Le développement de ces infrastructures génère des impacts sur les paysages et le patrimoine.
- Depuis le milieu du XX^e siècle, **le nombre de bâtiments agricoles sur le territoire a fortement augmenté.** Ces bâtiments génèrent des impacts sur le paysage, compte tenu de leur volume important.

QUESTIONNEMENTS

- Comment pérenniser les activités agricoles tout en respectant la diversité paysagère et patrimoniale ?
- Comment renouer le lien entre les espaces urbains et les caractéristiques paysagères et patrimoniales du territoire ?
- Quelle capacité d'accueil des paysages aux différentes formes de production d'ENR ?
- Comment assurer l'insertion des bâtiments agricoles dans le paysage ?



L'Auxois, l'intimité des vallées pâturées



Le Duesmois, l'immensité d'un plateau cultivé

Agriculture

LES GRANDS CONSTATS DU DIAGNOSTIC

- La Communauté de communes du Montbardois est, dans son ensemble, un **espace profondément rural**, marqué par une diversité de paysages agricoles et forestiers. Sur les 43 156 hectares du territoire, **21 877 sont destinés à l'activité agricole**.
- Les **paysages agricoles sont très contrastés** entre les grandes cultures sur les petites terres des plateaux calcaires du nord et les systèmes herbagers dans les vallées et versants du sud.
- On dénombre **127 exploitations agricoles** réparties sur l'ensemble du territoire, dont la moitié est caractérisée par une orientation principale Grandes Cultures et l'autre comporte une activité d'élevage.
- Les **productions végétales** se répartissent entre 17120 hectares de grandes cultures très diversifiées, 4651 hectares de prairies et 22 hectares de vignes principalement
- Les **productions animales** sont diversifiées : 10 130 bovins, dont 1 557 bovins lait et 8 573 bovins viande et 3 820 ovins. On compte également quelques exploitations détenant des caprins, des porcins et des volailles.



50,7% de la surface du territoire est dédiée à l'activité agricole



127 entreprises agricoles



Près de **600** bâtiments agricoles



273 emplois directement liés à la production agricole



20,8% des entreprises agricoles engagées en Agricultures Biologiques



1 AOP et **7** IGP

ENJEUX

- Prendre en compte les besoins des agriculteurs en matière de bâti
- Consulter la profession agricole pour tout projet d'aménagement du territoire
- Préserver les terres agricoles du territoire
- Préserver le fonctionnement des exploitations agricoles
- Soutenir le renouvellement des générations en agriculture en facilitant les installations
- Prendre en compte la circulation des engins agricoles
- Faciliter la diversification et les circuits courts
- Promouvoir une agriculture plus autonome en énergie et encourager la production d'énergies renouvelables
- Anticiper les effets du changement climatique
- Gérer la problématique de l'eau sur le territoire

Productions végétales par catégorie



Catégories de cultures

- Terres arables
- Prairies
- Vignes

0 5 10 km



BDTOPO® ©IGN 2025
RPG 2024 ©ASP
OCSGE® ©IGN 2023

janvier 2026

Arrans
Asnières-en-Montagne
Athie
Benoisey
Buffon
Champ-d'Oiseau
Courcelles-lès-Montbard
Crépand
Éringes
Étais
Fain-lès-Montbard
Fain-lès-Moutiers
Fontaines-les-Sèches
Fresnes
Lucenay-le-Duc
Marmagne
Montbard
Montigny-Montfort
Moutiers-Saint-Jean
Nesle-et-Massoult
Nogent-lès-Montbard
Planay
Quincerot
Quincy-le-Vicomte
Rougemont
Saint-Germain-lès-Senailly
Saint-Rémy
Seigny
Senailly
Touillon
Verdonnet
Villaines-les-Prévôtes
Viserny



**Communauté de communes
du Montbardois**
14 avenue du Maréchal de
Lattre de Tassigny, Montbard
03.80.92.15.83